

juin 2018

**PARIS. Mai 2018. Laure Hélard, a été nommée au poste de déléguée générale du Syndicat Français de l'Industrie Cimentière.**

Bénédicte de Bonnechose, présidente du SFIC (Syndicat Français de l'Industrie Cimentière), annonce la nomination de Laure Hélard au poste de déléguée générale du syndicat.

**Laure Hélard, déléguée générale du SFIC**

Ingénieur agronome et titulaire d'un Executive MBA à HEC, Laure Hélard a occupé cette fonction au sein de PROFLUID, syndicat professionnel membre de la Fédération des Industries Mécaniques. Précédemment, elle a exercé diverses responsabilités au sein de la division ciments du Groupe Lafarge pour laquelle elle a conduit plusieurs projets de développement de nouveaux produits et de nouvelles applications.

**Orientations et programme**

- « En tant que déléguée générale, j'entends poursuivre les actions déjà entreprises pour répondre aux défis énergétiques et écologiques, dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone, tout en intensifiant les engagements de la profession pour participer à la mise en place d'une économie circulaire dans les territoires » précise Laure Hélard.
- « Avec les acteurs de la filière béton, je m'attacherais à consolider la place du matériau béton au service de constructions durables et performantes, notamment à travers les travaux du Cement Lab, écosystème mis en place par l'industrie cimentière qui vise à fédérer startups, entreprises innovantes et monde de la recherche, pour encourager l'innovation ».
- « Enfin, je suis convaincue de l'importance des actions européennes et le SFIC, en tant que partenaire actif au sein de notre comité européen Cembureau, contribuera aux débats en portant la voix de la France » conclut-elle.

Auteur

Cimbéton



**Retrouvez toutes nos publications  
sur les ciments et bétons sur  
[infociments.fr](#)**

**Consultez les derniers projets publiés  
Accédez à toutes nos archives  
Abonnez-vous et gérez vos préférences  
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 12/02/2026 © infociments.fr